

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante et unième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

DEUXIEME REUNION CONJOINTE DES SIGNATAIRES DU MEMORANDUM D'ACCORD DE LA CMS
CONCERNANT LES MESURES DE CONSERVATION EN FAVEUR DES POPULATIONS OUEST-
AFRICAINES DE L'ÉLEPHANT D'AFRIQUE (*LOXODONTA AFRICANA*) (CMS-MDA) ET DU COMITE DE
PILOTAGE DU PROGRAMME DE SUIVI DE L'ABATTAGE ILLÉGAL DES ELEPHANTS (CITES-MIKE) POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le Secrétariat CITES soumet le présent document en accord avec le Secrétariat CMS et en rapport avec le point 15.4 de l'ordre du jour (*Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage*), à la demande des participants à la réunion susmentionnée.



Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)



Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES)

Deuxième réunion conjointe des Signataires du Mémorandum d'Accord de la CMS concernant les Mesures de Conservation en faveur des Populations Ouest-Africaines de l'Éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) (CMS-MdA) et du Comité de pilotage du programme de suivi de l'abattage illégal des éléphants (CITES-MIKE) pour l'Afrique de l'Ouest

Synthèse des travaux de la réunion

1. Sur initiative de la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), s'est tenue à Niamey au Niger, le 22 Juin 2011, la Deuxième Réunion Conjointe entre les points focaux nationaux du Mémorandum d'Accord de la CMS concernant les Mesures de Conservation en faveur des Populations Ouest-Africaines de l'Éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) (CMS-MdA) et du Comité de Pilotage du Programme de suivi de l'abattage illégal des éléphants (CITES-MIKE) pour l'Afrique de l'Ouest.
2. Cette Réunion s'inscrit dans le cadre du programme de travail conjoint des Secrétariats de la CITES et de la CMS, adopté par la CITES lors de la 57^{ème} réunion du Comité permanent (Genève, juillet 2008), et par la CMS lors de la 35^{ème} Réunion de son Comité permanent (Rome, décembre 2008).
3. Cette Réunion Conjointe s'est tenue au Niger conformément aux souhaits exprimés dans la déclaration finale de la première Réunion Conjointe entre les points focaux nationaux CMS-MdA et les membres du Comité de pilotage CITES-MIKE pour l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue à Accra le 1er avril 2009.
4. Ont pris part à la Rencontre les treize États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), les Secrétariats de la CMS et de la CITES, ainsi que des représentants de l'UICN-Programme Régional Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO), du Groupe des Spécialistes de l'Éléphant d'Afrique de l'UICN (UICN/GSEAf) et du Projet "Renforcer l'Efficacité et Catalyser la durabilité du système des aires protégées du W-Arly-Pendjari"(WAP).
5. La Présidence de la Réunion Conjointe a été assurée par le Niger, pays hôte. Cette Deuxième Réunion Conjointe avait pour objectifs principaux d'une part, de dresser un état des lieux sur la coopération entre les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique pour assurer la conservation des éléphants dans la sous-région ouest-africaine et, d'autre part, de discuter et progresser dans l'élaboration des projets transfrontaliers identifiés lors de la Première Réunion Conjointe afin de pouvoir les finaliser pour présentation aux partenaires techniques et financiers avec l'assistance des Comités Permanents de la CITES et de la CMS .

6. Des exposés ont été présentés, suivis de débats, sur le programme de travail conjoint CITES/CMS, sur les actions menées par la CITES et son programme MIKE, sur les actions menées par la CMS, et sur les résultats de la Deuxième Réunion des Signataires du Mémorandum d'Accord concernant les Mesures de Conservation en faveur des Populations Ouest-Africaines de l'Éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*), tenue à Niamey (Niger) les 20 et 21 juin 2011. Les participants ont fortement souhaité le renouvellement du programme MIKE pour une troisième phase à partir de 2012. Ils ont soutenu le choix de CITES-MIKE pour l'Afrique de l'Ouest pour assurer la coordination du CMS-MdA jusqu'en mars 2012.
7. Les participants ont également examiné l'état d'avancement des douze projets transfrontaliers développés lors de la Première Réunion Conjointe d'Accra le 1er Avril 2009. À l'issue de cet examen, il a été constaté que le Programme de Travail International visant la mise en œuvre du CMS-MdA pour la période 2009-2011 n'avait connu que peu de progrès par manque d'une coordination sous-régionale. En ce qui concerne les douze projets, six d'entre eux ont progressé de manière significative.
8. Des groupes de travail se sont ensuite constitués afin de mettre à jour ces projets et régler les questions transfrontalières en suspens. Les projets actualisés sont:
 - 8.1. Côte d'Ivoire et Ghana: *L'amélioration de la connaissance et de la gestion des populations partagées d'éléphants dans la zone Bia-Goaso-Djambarakro*
 - 8.2. Guinée et Sénégal: *Appui à la conservation des populations d'éléphants du complexe écologique transfrontalier Niokolo-Badiar et amélioration des conditions de vie des populations locales*
 - 8.3. Niger et Nigéria: *Étude de base sur l'état des populations d'éléphants et leurs habitats et identification d'un corridor de migration dans la plaine d'inondation transfrontalière existant entre les zones de Baban Rafi (Niger) et Rounka (Nigéria)*
 - 8.4. Guinée Bissau et Guinée: *Plan de conservation des éléphants transfrontaliers de la zone de Corumbal-Dulomi*
 - 8.5. Burkina Faso, Ghana et Togo: *Gestion participative des corridors et des écosystèmes associés du Nazinga-Mole-Red Volta- Fosse aux Lions-Doungh*
 - 8.6. Libéria et Côte d'Ivoire: *Tai-Grebo National Forest*
 - 8.7. Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo: *Appui à la conservation des populations d'éléphants du W-Arli-Penjari-Oti-Keran-Oti-Mandouri (WAOPKM)*
 - 8.8. Guinée et Sierra Leone: *Suivi et gestion des populations d'éléphants de la zone transfrontalière Ourékaba-Madina Oula-Otamba-Killimi*
 - 8.9. Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mali: *Gestion durable des populations d'éléphants dans la zone transfrontalière de Kéné Dougou-Sikasso-Tingrela*
 - 8.10. Burkina Faso et Mali: *Sauvegarde des éléphants du Gourma Malien et du sahel Burkinabè*
 - 8.11. Guinée et Libéria: *Renforcement des mesures concertées de conservation des éléphants dans le site transfrontalier de Ziama-Wenesigi*
 - 8.12. Côte d'Ivoire et Guinée: *Appui à la conservation et à la gestion durable des éléphants du site transfrontalier de Sankarani-Fié-Odienné*
9. En raison de l'importance des conflits hommes-faune en général et des conflits hommes-éléphants en particulier dans la sous-région, un effort devrait être consenti par les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant en Afrique de l'Ouest afin de développer et mettre en œuvre un projet visant la mise en place d'une stratégie régionale de prévention et de gestion des conflits hommes-éléphants. À ce titre, l'expérience de GSEAF pourrait être mise à profit.
10. Les participants ont ensuite échangé sur des stratégies à adopter vis-à-vis des bailleurs de fonds, en notant que le programme de travail conjoint entre la CITES et la CMS pour 2011-2014 propose qu'au moins 7 projets transfrontaliers soient soumis pour financement en 2011.

11. Les représentants des pays se sont également engagés à finaliser les projets les concernant avant le 31 juillet 2011 selon les formats appropriés, et à rechercher les ressources et fonds complémentaires pour leurs projets. Enfin, il a été entériné que tout projet non suffisamment développé avant le 31 juillet 2011 ne pourrait bénéficier du soutien des Secrétariats CITES et CMS en 2011.
12. Dans le cas où plusieurs projets seraient regroupés et financés par des bailleurs de fonds, il a été suggéré que l'administration des fonds soit confiée à une organisation intergouvernementale (comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ou une organisation non gouvernementale internationale appropriée (comme l'UICN). Si les propositions et le financement associé concernent des projets individuels, les gouvernements concernés pourraient choisir une organisation nationale, transfrontalière ou régionale, y compris l'UICN-PACO, pour mettre en œuvre le projet.
13. La coopération actuelle et future entre la CMS-MdA et la CITES-MIKE a également été brièvement abordée. Il s'agit entre autres de:
 - créer une liste d'espèces inscrites aux annexes CITES/CMS et d'en vérifier la concordance;
 - partager des informations sur les espèces et autres questions de fond d'intérêt mutuel et d'identifier les questions prioritaires pour les deux Secrétariats;
 - veiller à une étroite coopération et une coordination des actions liées aux espèces et aux questions prioritaires, des actions conjointes pour la conservation et l'utilisation durable des espèces partagées, des actions de coopération dans l'administration et la mobilisation des fonds, et des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.
14. La synthèse des travaux de la Réunion Conjointe sera communiquée par les Secrétariats CMS et CITES à leurs comités permanents respectifs.
15. La Réunion a réaffirmé sa satisfaction par rapport aux initiatives entreprises ainsi qu'au Programme de Travail Conjoint mis en place entre la CITES et la CMS. Les participants ont émis le souhait de voir continuer ces initiatives.
16. Les participants à la Réunion Conjointe ont estimé que le programme MIKE a acquis des résultats tangibles et devrait être poursuivi; ils ont par ailleurs demandé aux Comités Permanents de la CITES et de la CMS d'assister les pays pour assurer le financement des douze projets en faveur des éléphants d'Afrique de l'Ouest en cours de finalisation, et des autres activités proposées lors de la présente rencontre.

NIAMEY, le 22 Juin 2011

LISTE DES PARTICIPANTS

Niamey, 20-24 juin 2011

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
1	Azizou EL-HADJ ISSA	Bénin	Directeur Général des Forêts et Ressources Naturelles	DFRN, 01 BP 393, Cotonou, Benin Tel. (+229) 90918435 / 97190259 ; Fax 21 33 21 92 / 21330421 Email: az_issa@yahoo.fr
2	Ferdinand C. KIDJO	Bénin	Directeur Technique du CENAGREF	CENAGREF, 08 BP 0227, Cotonou, Bénin Tel. (+229) 21 30 72 82 / 95 42 68 10 ; 97 17 71 11 Fax 21 30 90 72 Email: fkidjo@yahoo.fr
3	OUEDRAOGO Joachim	Burkina Faso	Directeur Général de la Conservation de la Nature	DGCN, 03 BP 7044, Ouagadougou 03 Tel. (+226) 50 35 78 86 / Fax : 50358243 / Cell. 76 66 18 08 Email : ouederjoachim@yahoo.fr
4	BELEMSOBGO Urbain	Burkina Faso	Directeur de la Faune et des Chasses	DGEF, BP 7044, Ouagadougou Tel. (+226) 50356923 / 70247804 ; Fax (+226) 50358243 Email: faunchasses@fasonet.bf ; ubelemsobgo@yahoo.fr
5	OUEDRAOGO/ BOUDA Germaine	Burkina Faso	Point Focal de la CMS	Direction de la Faune et des Chasses/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable/Burkina Faso 03 BP 7044 Ouagadougou 03 Tél :+226 50356971 Fax:+226 50358243 Email : ouedraogermaine@yahoo.fr
	Denis A. M. KOUAME	Côte d'Ivoire	Directeur de la Faune et de la Pêche en Eau Continentale	Direction de la Faune et de la Pêche en Eau Continentale Cité Administrative, Tour C, 7 ^{ème} étage BP V 178 Abidjan 01 Cel. (+225) 07 05 57 76 Tel. (+225) 20 21 07 00 ; Fax 20 21 09 90 Email: denamani@yahoo.fr ; Email : kama@aviso.ci
	ELVIRE Joëlle Zouzou	Côte d'Ivoire	Sous Directeur de la Faune et de la Chasse	MINEF / DFRC ; BP V 178 ; Abidjan Tel. (+225) 20 21 38 67 ; 07780925 (Cel) Fax (+225) 20210990 Email: elvzouz@yahoo.fr

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
	Yao Roger KOUADIO	Côte d'Ivoire	Chargé d'études	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts 20 BP 650 Abidjan 20 (Côte d'Ivoire) Téléphone: +225 20 22 53 66 kouadioroger@gmail.com/kyrogersky@yahoo.fr
	Nana Adu-Nsiah	Ghana	Executive Director	Ghana Wildlife Division P.O. Box M. 239, Accra mike@wd.fcghana.com Telefax (+233) Email: adunsiah@yahoo.com
	Daniel K. Ewur	Ghana	Park Manager, Kakum National Park	Kakum National Park POBox 427, Cape Coast Tel. (+233) 42 32583 Cell. (+233) 244068460 Email: kakumnationalpark@yahoo.com
	Fai Djedjo	Guinée Bissau	Directeur de service de la faune	Direction Générale des Forêts et de la Faune Ministère de l'Agriculture et Développement Rural Caixa Postal 71, BP71 Bissau Guinea Bissau Tel: (+245) 7222960 / 223041 Fax: (+245) 221019 E-Mail: faidjedjo@yahoo.com.br
	Namory KEITA	Guinée Conakry	Directeur National des Eaux et Forêts	DNEF, BP 624, Conakry Tel. (+224) 64030838 Fax (+224) 60 41 48 73 Email: namory54@yahoo.fr
	Mamadou DIA	Guinée Conakry	Chef de la Division Faune et Protection de la Nature	DNEF, BP 624, Conakry Tel. (+224) 62407753, Fax (+224) 60 41 48 73 Email: madiag2@yahoo.fr
	Theophilus V. Freeman	Liberia	Technical Manager for Conservation	Forestry Development Authority P.O.Box 10-3010, Monrovia Tel. 00231 6 511 776 Email: theo1949@yahoo.com

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
	Edwards GBEINTOR	Liberia	Officer Conservation Department	Forestry Development Authority P.O. Box 10-3010, Monrovia Tel. 00377 47 511 776 Email: gbeintor@hotmail.com
	Joseph N. TOAH	Liberia	Administrative Assistant to Managing Director of the FDA	Forestry Development Authority (FDA) P.O. Box 3010, Monrovia, LIBERIA Tel: Mobile (231) 0880713225 E-mail: josephtoah@yahoo.com
	Alassane Boncana MAIGA	Mali	Directeur National des Eaux et Forêts	DNCN, BP 275, Bamako Tel. (+223) 223 36 95 / 223 36 97 Fax (+223) 223 36 96 Email: albonmaiga@yahoo.fr
	Bourama NIAGATE	Mali	Directeur du Parc National et Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé	DNCN, BP 275, Bamako Tel. (+223) 222 24 98 / Fax (+223) 223 36 96 Cel. (+223) 76 46 14 98 ; 74682671 Email : niagate@yahoo.fr
	Mme Hassane Zeinabou	Niger	Direction de la Faune et de la Chasse	DFPP, BP 721, Niamey Tel. (+227) 20734069 / Cell (+227) 96734949 / 90317057 Email : hzeinabou@yahoo.fr
	Adamou Issaka Ounteini	Niger	Directeur Général de l'Environnement et des Eaux et Forêts	DGE/EF, BP 12677, Niamey Tel. (+227) 20 72 37 55 / 96562360 / 94974765; Fax (+227) 20 736012 Email: dgeef@intnet.ne ; adamoui2000@yahoo.fr
	Abdou Malam Issa	Niger	Directeur National de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées du Niger	Direction de la Faune, Pêche et Pisciculture Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification BP 721 Niamey Tél : (+227) 21 76 83 62/ 96 87 08 25 Fax : (+227) 20 73 60 12 Email : malam_ia@yahoo.fr

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
	Peter M. PAPKA	Nigeria	Director of Forestry Federal Department of Forestry	Federal Ministry of Environment, Housing and Urban Development Plot 293/294, Augustus Aikhomu Way, Utako District, PMB 468, Garki, Abuja Phone (+234) Email: peterpapka@yahoo.com
	SIDIBE Mamadou	Sénégal	Conservateur du Parc National du Niokolo Koba	Tél: 221 77 658 87 01 madousidibe@hotmail.fr
	Mme Ndeye Séne Thiam	Sénégal	Coordonatrice URTOMA/SINEPAD, Conservateur Parc national des Iles de la Madeleine	Tel 221 33 823 83 65/ 221 33 832 23 09 Port : 00221 77 653 41 80 Fax 221 33 823 83 65 ndeyesenethiam2003@yahoo.fr
	Abba Sonko	Sénégal	Chef Division Gestion de la Faune	Direction des Eaux, Forêts et Chasses BP 1831 Hann Dakar Sénégal Tel: +221 77 537 43 11 E-mail: abbasonko@hotmail.com
	Kalie Ibrahim BANGURA	Sierra Leone	Senior Game Superintendent	Wildlife Conservation Branch Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security, Forestry Division, Youyi Building, Brookfields, Freetown Tél: +232 76 680362 Kibangura785@yahoo.com
	OKOUMASSOU Kotchikpa	Togo	Chef Division de l'inventaire, de l'Aménagement et de la Protection Faunique	Direction de la Faune et de la Chasse BP 355, Lomé Téléfax (+228) 221 40 29 ; Mobile (+228) 912 54 05 Email: okoumdfc@yahoo.fr ; okoumdfc@hotmail.com
	Diane SKINNER	IUCN SSC	Programme Officer	IUCN/SSC African Elephant Specialist Group P.O. BOX 68200-00200 Nairobi- Kenya Tel: +254 20 249 3561/65 Tel: +254 722 509 872 Email : diane.skinner@iucn.org

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
	Mélanie VIRTUE	UNEP/CMS	UNEP/CMS Agreements Officer	UN Campus Hermann-Ehlers-Strasse 10, 53113 Bonn, Germany Tel.: (+49 228) 815 2462 Fax: (+49 228) 815 2449 www.cms.int
	Véronique HERRENSCHMIDT	CMS/CITES	Consultante	CITES, MIE, 11-13 Ch. des Anémones 1219 Chatelaine-Geneva Tel :00 41 22 917 81 47 Mobile: 00 33 6 08 05 43 93 Email: vherrenschmidt@cms.int
	Bora MASUMBUKO	UICN PAPACO		UICN PACO 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: 50 36 49 79/ 50 36 48 95 Email: boramasumbuko@iucn.org
	Mahamadou Salifou	WAP	Coordonnateur WAP Regional Project UNOPS	WAP Regional Project Ouagadougou, Burkina Faso Tel: +226 71 01 46 84 skype: samahamadou MahamadouS@unops.org
	Tom MILLIKEN	ETIS	Director	TRAFFIC East/Southern Africa - Regional Office, c/o WWF Southern Africa Regional Programme Office, PO Box CY 1409, Causeway, Harare, Zimbabwe, Courier Address: 10 Lanark Road, Belgravia, Harare, Zimbabwe, Tel: (263) 4 252533/ 252534, Fax: (263) 4 703902, Email: Milliken@wwf.org.zw
	Tom De Meulenaer	CITES MIKE	Coordonnateur MIKE Afrique et Asie	Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE) CITES Secretariat c/o UNEP/DEL/CITES-MIKE P.O. Box 30552 (official mail) P.O. Box 47074 (private mail) 00100 Nairobi- KENYA Tel. + 254 20 762 5175 Mobile + 254 (0) 714 636359 Fax + 254 20 762 3859/4816 E-mail Tom.De-Meulenaer@unep.org

N°	NOM & PRENOM	PAYS	FONCTION	ADRESSE
	MASSALATCHI Mahaman Sani	CITES MIKE	Coordonnateur s/Régional MIKE Afrique de l'Ouest	01 BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: 50 36 49 79/ 50 36 48 95 Mobile : (+226) 76600612 Email : massalatchisani@citesmike.org
	BOAFO Yaw	CITES MIKE	Coordonnateur adjoint MIKE Afrique de l'Ouest	01 BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: 50 36 49 79/ 50 36 48 95 boafoyaw@citesmike.org
	Edith SAWADOGO/LOMPO	CITES MIKE	Assistante administrative MIKE Afrique de l'Ouest	01 BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: 50 36 49 79/ 50 36 48 95 edithlombo@citesmike.org